



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



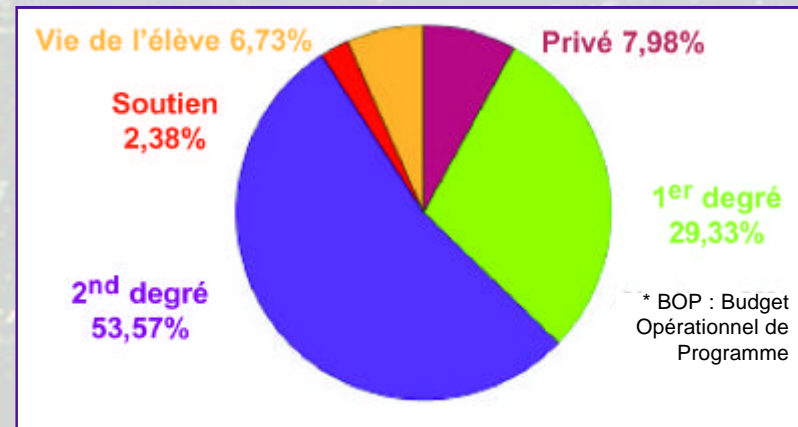
LES DOSSIERS DE L'ACTUALITÉ

PRÉPARATION DE LA RENTREE 2009

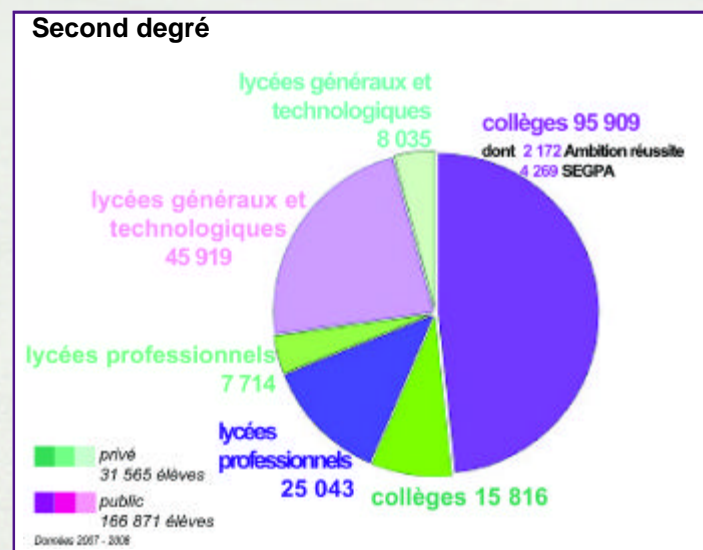
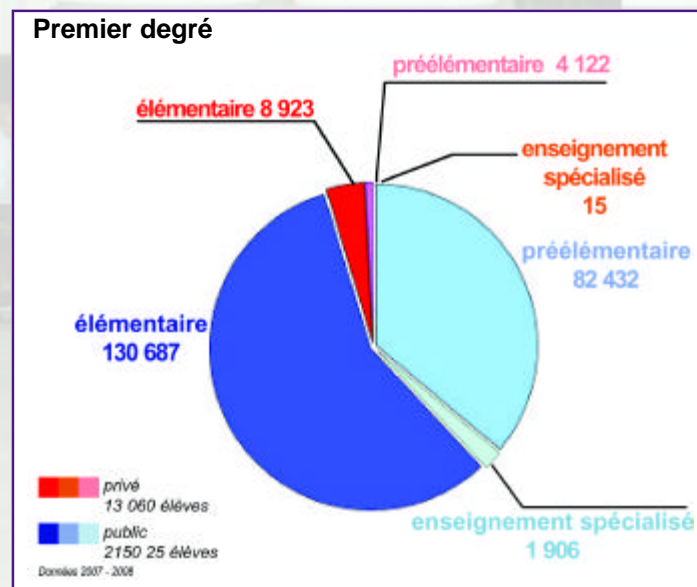


Chiffres clés 2008 de l'académie de Nancy-Metz

2 162 895 896 euros: répartition du budget 2008 en BOP*



Répartition des effectifs d'élèves



A la rentrée 2009, de nouveaux services sont offerts aux familles et aux élèves dans la continuité de l'effort engagé. Il est à noter que le budget de l'académie est en augmentation constante, que les taux d'encadrement des élèves s'améliorent dans le premier degré et sont stables dans le second degré. Ils sont, en Lorraine, très sensiblement supérieurs à la moyenne nationale.

En effet, aucun poste dans les classes ne sera supprimé dans le premier degré, malgré une baisse prévue du nombre d'élèves. Conformément aux engagements qui avaient été pris pour la réforme des lycées, **les taux d'encadrement y sont maintenus à l'identique.**

Une forte baisse des effectifs.

L'académie de Nancy-Metz est touchée par une **baisse ininterrompue du nombre d'élèves**. Depuis 1997, l'effectif total, premier et second degré public, a baissé d'environ 13,5%, soit près de 60 000 élèves.

Bien qu'elle connaisse pour la rentrée 2009 la chute démographique la plus importante, sur le plan national, dans le second degré (- 2 758 élèves en prévision) et qu'elle se situe parmi les 5 académies les mieux dotées de France, le rapport entre le **nombre d'enseignants et le nombre d'élèves restera stable.**

En outre, le **nombre d'enseignants placés dans les classes augmentera** à la rentrée 2009.

Une meilleure utilisation de la ressource enseignante et une attribution de moyens supplémentaires pour offrir de nouveaux services aux élèves et aux familles.

L'académie consacre un effort important à la mise en place de **nouveaux services et de nouvelles libertés** :

- **L' aide personnalisée** dans le premier degré permet d'utiliser différemment les moyens existants en les centrant sur le traitement de la difficulté scolaire en petits groupes. Les élèves en difficulté ont droit à **deux heures hebdomadaires de soutien personnalisé**. Mise en place dans toutes les écoles depuis cette année, cette aide tiendra compte des évaluations conduites en CM2 et CE1.

- **Le choix de l'établissement scolaire** est donné aux familles, par un assouplissement progressif de la carte scolaire.

- **L' accompagnement éducatif**, après la classe dans tous les collèges et dans les écoles de l'éducation prioritaire, est organisé à raison de **deux heures quotidiennes** dans trois domaines (aide aux devoirs et aux leçons, pratiques artistiques et culturelles, pratiques sportives) ainsi qu'en langues vivantes. Au niveau académique, cela représente **200 000 heures**, pour un budget de **6,8 millions d'euros**. A la rentrée 2009, **ce dispositif sera élargi aux écoles.**

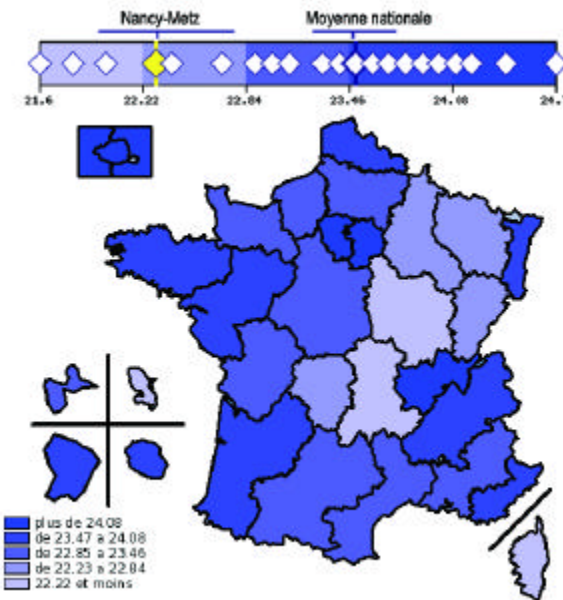
- La rénovation de la voie professionnelle entraîne la **généralisation du baccalauréat professionnel en trois ans, destinée à améliorer le niveau de qualification et à faciliter la poursuite d'études**. Tous les élèves pourront désormais accéder à ce niveau de qualification. Une certification de niveau V, équivalente au BEP, est maintenue.

- Des **stages gratuits de remise à niveau** pour les élèves de Cours Moyen et les élèves de quatre lycées d'excellence ont été mis en place pendant les vacances. **Des stages gratuits de pratique orale de langue** pour les élèves volontaires vont se développer à partir des vacances d'hiver 2009.

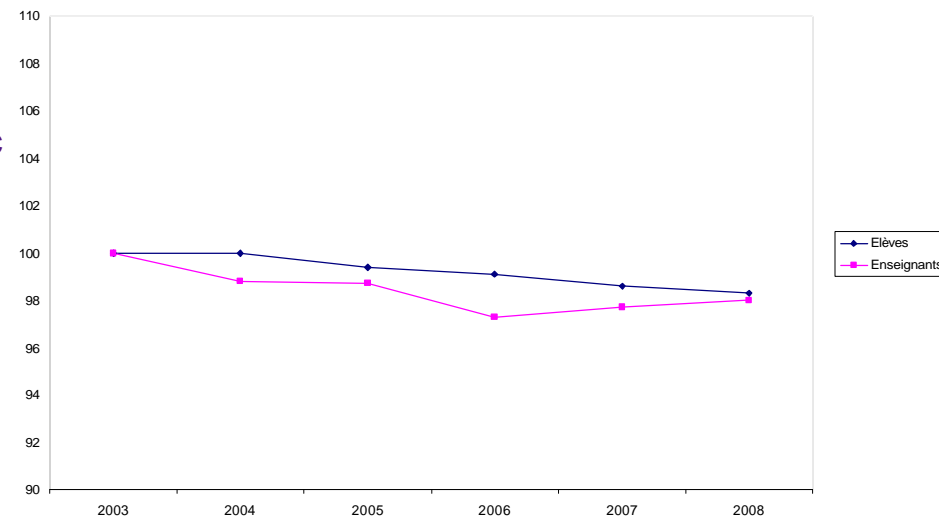
1er degré

Ratio d'encadrement dans le premier degré : nombre moyen d'élèves par classe E/C (public)

Le E/C académique, de 22,3 est inférieur au E/C national (23,5)

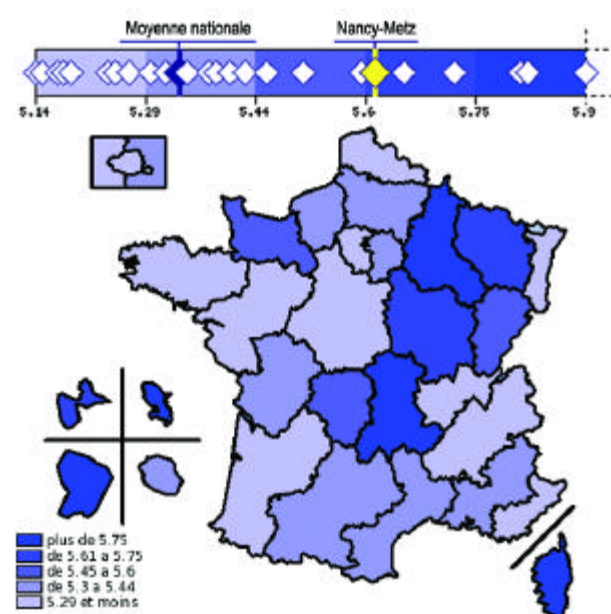


Evolution comparée élèves / enseignants dans le premier degré public en Lorraine (base 100 depuis 2003)



Echelle nationale des moyens affectés par élève

Le rapport nombre d'enseignants pour 100 élèves (P/E) est maintenu dans l'académie de Nancy-Metz : P/E de 5,61 pour une moyenne nationale de 5,34 (données 2007).

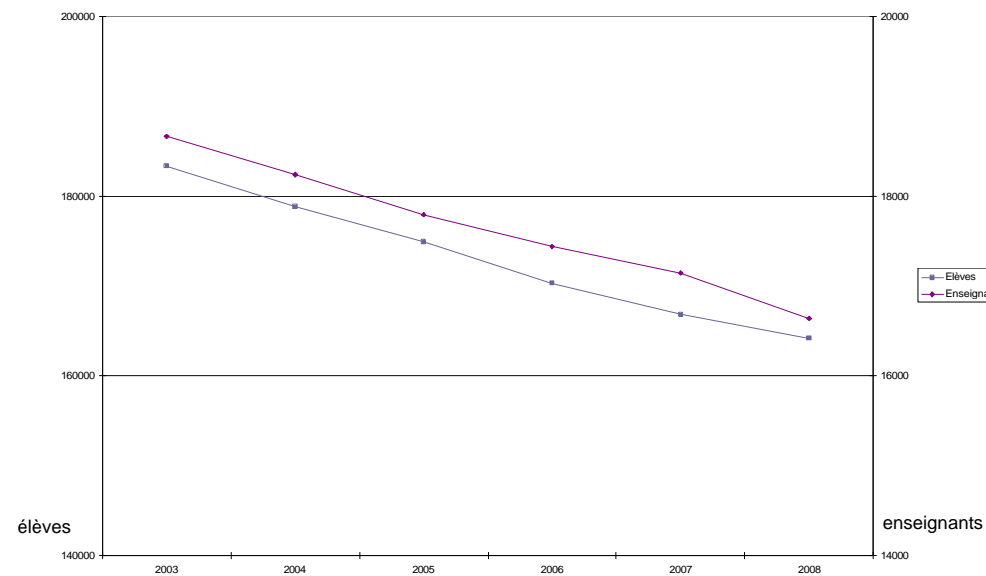
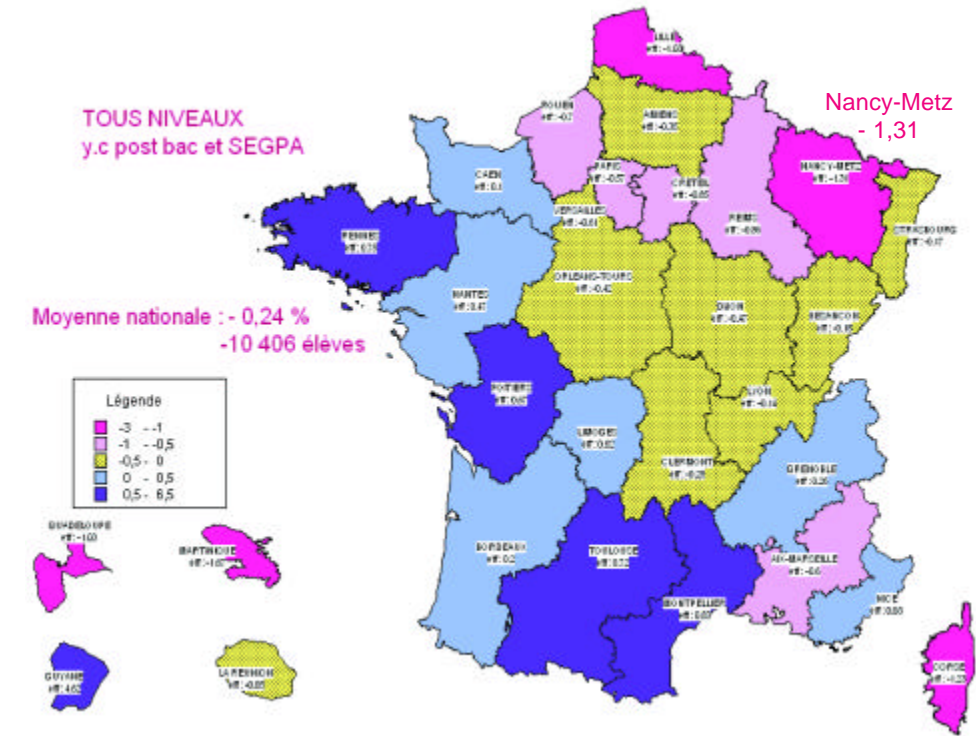


2nd degré

Evolution prévue des effectifs (en %) de 2008 à 2009

TOUS NIVEAUX y.c post bac et SEGPA

Moyenne nationale : - 0,24 %
-10 406 élèves

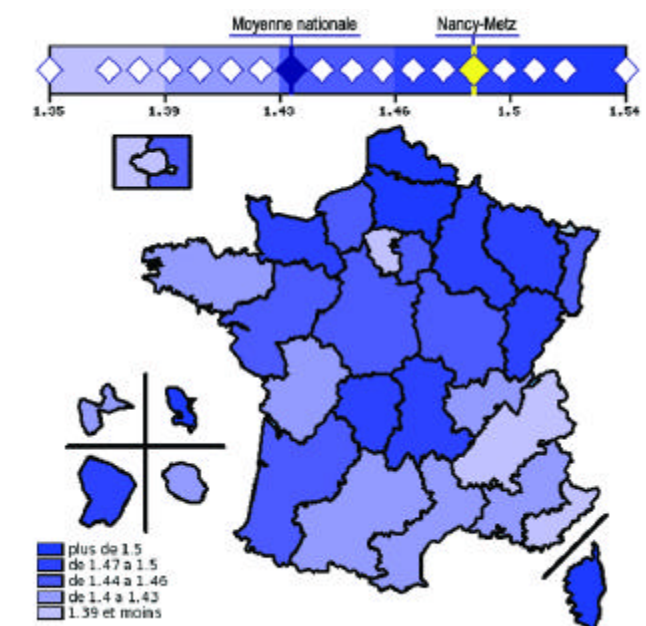


Evolution comparée des effectifs d'élèves et d'enseignants dans le second degré public

On constate une évolution corrélée des effectifs d'élèves et d'enseignants et donc une stabilité, à l'échelle académique, des taux d'encadrement.

Echelle nationale des moyens affectés par élève

Le rapport nombre d'heures d'enseignement / nombre d'élèves (H/E) permet de mesurer les moyens attribués par élève. L'académie de Nancy-Metz est pour le second degré au 5ème rang des académies les mieux dotées : H/E de 1,49 pour une moyenne nationale de 1,43 (données 2007).



Les critères habituels ont été utilisés pour la répartition des dotations entre les académies : les évolutions démographiques, les caractéristiques des académies, au regard de critères territoriaux, sociaux ou structurels.

Variation des effectifs prévisionnels du premier degré et variation du P/E*

(* nombre d'enseignants du 1^{er} degré pour 100 élèves) :

Dpt	Effectifs élèves		Evolution du P/E prévisionnel	P/E prévisionnel 2009	Rééquilibrage des postes entre les départements
	Prévisions 2009	Ecart P08/P09	En valeur absolue par rapport à 2008		
54	65 602	- 326	0,02	5,49	0
55	18 464	+ 62	0	6,05	3
57	94 657	- 38	0,01	5,59	5
88	35 520	- 116	0,04	5,76	-8
Académie	214 243	- 418	+ 0,01	5,63	0

Les P/E des quatre départements ont été harmonisés tout en prenant en compte leurs critères territoriaux, (tel que la ruralité dans les départements de la Meuse et des Vosges), sociaux et la solidarité interdépartementale.

Variation des effectifs prévisionnels du second degré et variation du H'E*

* Le H'E est un outil de répartition des moyens d'enseignement dans leur globalité (devant élèves et décharges).

	Effectifs élèves		Evolution du H'E prévisionnel	H'E 2009 prévu	Soit en ETP
	Prévisions 09	Ecart P09 / P08	En valeur absolue par rapport à 2008		
<	94 566	- 803	-0,007	1,375	- 96
Collège 54	28 085	+ 110	- 0,004	1,369	+ 2
Collège 55	8 093	- 88	-0,010	1,472	- 12
Collège 57	42 137	- 739	-0,007	1,335	- 72
Collège 88	16 251	- 86	-0,007	1,440	- 14
LYCEES y compris post-bac	51 811	- 1 510	0	1,653	- 139
LP	23 786	- 445	0	2,172	- 54
Académie	170 163	- 2 758			- 289

Le taux prévisionnel des élèves est maintenu dans les lycées et les lycées professionnels. Il reste supérieur à la moyenne nationale.

En ce qui concerne les collèges, le H'E prévisionnel baissera très légèrement à la rentrée scolaire 2009. Toutefois, il reste également supérieur à la moyenne nationale.